

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur, datant de moins de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

VIII – Ouverture des offres

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le **23 MAI 2025**/2025 à 10 heures précises dans la salle des actes de la commune de Kolofata , en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier et dument mandatée.

IX – Délai d'exécution

Le délai d'exécution prévu par l'Autorité Contractante est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

X – Principaux critères d'évaluation

a) Principaux critères éliminatoires

- Absence de la Caution de soumission ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le dossier administratif;
- Fausse déclaration dans le dossier administratif;
- Non-respect des spécifications techniques du DAO ;
- Non production de sous-détails des prix ;
- Figurer sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP
- Le sous détail des prix irréalistes et erronés

b) Principaux critères techniques de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats, qui seront évalués de manière binaire (satisfaisant ou non) porteront sur:

- | | |
|---|----------|
| - La capacité financière (Attestation de solvabilité, Chiffre d'affaires, cautions) | oui/non; |
| - Les références de l'Entreprise dans les travaux similaires | oui/non; |
| - L'expérience et la qualification du personnel d'encadrement | oui/non; |
| - L'organisation et la méthodologie d'exécution du travail | oui/non; |
| - La disponibilité du matériel et des équipements essentiels | oui/non; |

La non obtention de 70% des critères entraîne l'élimination de l'offre.

XI – Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

XII – Attribution du marché

Le Maire de la Commune de Kolofata , , Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement apte et ayant présenté l'offre financière la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

XIII – Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au secrétariat général de la commune, tous les jours aux heures ouvrables.



Ampliations:

- MINMAP /DGMI (pour information)
- DRMAP/SMI (pour archivage)
- SOPECAM (pour publication)
- CRTV (pour diffusion)
- ARMP (pour publication au JDM)
- DDMAPMS (pour INFO)
- AFFICHAGE /ARCHIVES (pour information et mémoire)
- Maître d'Ouvrage (pour information et Affichage)



APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 08 /AONO/C-KTA/SG/CIPM/2025
DU 28/4/25 EN PROCEDURE URGENCE POUR LES TRAVAUX DE
REALISATION D'UN (01) FORAGE PRODUCTIF EQUIPÉ DE POMPE A
MOTRICITE HUMAINE A SILIMRII, COMMUNE DE KOLOFATA, DEPARTEMENT
DU MAYO-SAVA - REGION DE L'EXTRÊME-NORD-

I- Objet de l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune de Kolofata, , Autorité Contractante lance en procédure urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation d'un (01) forage productif équipé de pompe à motricité humaine à SILIMRII, Commune de Kolofata, , Département de Mayo-Sava, Région de l'Extrême-Nord.

II – Participation

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objets du présent Appel d'Offres.

III – Financement

Les travaux objets du présent Appel d'Offres sont financés par la Commune de Kolofata, sur fonds propres, exercice 2025, pour un coût estimatif total de : 8 000 000 (Huit Millions Francs) CFA.

IV – Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables à la Délégation Départementale l'Agriculture et du Développement Rural au secrétariat Général de la Commune de Kolofata dès publication du présent Avis.

V – Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au secrétariat Général de la Commune de Kolofata, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable de 15.000 (quinze mille francs CFA).

VI – Remise des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devra être déposée au secrétariat Général de la Commune de Kolofata , au plus tard le _____ / _____ /2025 à 09 heures et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08 /AONO/C-KTA/SG/CIPM/2025
DU _____ / _____ /2025 EN PROCEDURE URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'UN (01)
FORAGE EQUIPÉ DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A SILIMRII, COMMUNE DE KOLOFATA, , DEPARTEMENT DU
MAYO-SAVA - REGION DE L'EXTRÊME-NORD-
« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

VII – Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 160 000 (Cent soixante mille francs CFA) , et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

NB : la caution de soumission doit être assortie du récépissé de consignation du CDEC.